



... des écoles de Bieujac et St Pardon

ape.bieujac.stpardon@orange.fr

Vous êtes nombreux à poser des questions sur notre travail et notre organisation, aussi nous souhaitons vous expliquer ce qu'est une Association de Parents d'Elèves, à quoi elle sert et comment elle s'organise. Peut-être certains d'entre vous auront alors envie de venir nous prêter main forte l'année prochaine !

FONCTIONNEMENT DE L'APE

L'APE (Association des Parents d'Elèves) de Bieujac-St-Pardon a pour but de participer à la mise en œuvre des projets pédagogiques, culturels ou sportifs visant à l'éveil des enfants de ces deux écoles.

Tous les parents le désirant, peuvent faire partie des « membres actifs » de l'association. Pour cela, il suffit d'en faire la demande en tout début d'année scolaire (via le document qui vous sera fourni à la rentrée de septembre), une cotisation de **1 €** vous sera également demandée.

L'investissement des parents est important pour le bon fonctionnement des différentes manifestations organisées au profit de **nos** enfants. Pour ce faire, plusieurs réunions sont organisées au cours de l'année scolaire :

- L'Assemblée Générale fin septembre,
- Conseil d'Administration avec la totalité des membres du bureau ainsi que des membres actifs (environ 5 dans l'année)
- Plusieurs réunions de commission (suivant la commission dont vous faites partie (ex : Marché de Noël, Loto, ...))

Vous l'aurez donc compris, devenir membre APE signifie « s'investir pour nos enfants », avant, pendant et après chaque manifestation. Une adresse mail a été mise en place afin que la communication soit plus facile entre les parents et l'APE, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, questions ou suggestions : ape.bieujac.stpardon@orange.fr

« Donner du temps pour l'éveil de nos enfants »

M. INESTA Alain
Président de l'APE